

Coronavirus

Actualisé au 30.6.2021

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:**



Désormais, les jeunes dès 12 ans sont aussi admis à la vaccination contre le COVID-19

Renseigne-toi sans plus attendre

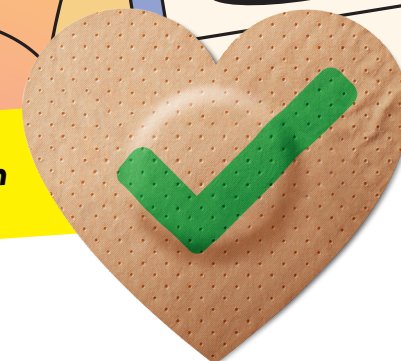


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP

En savoir plus :
osfp-coronavirus.ch/vaccination
ou tél. 0800 88 66 44





Maintenant, tu peux aussi prendre ta décision

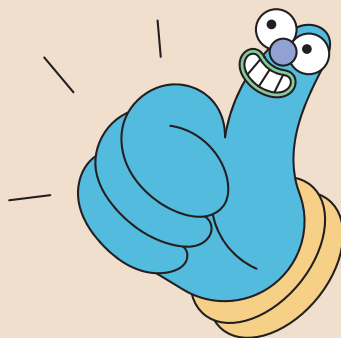
Le coronavirus a un gros impact sur notre vie. La vaccination contre le COVID-19 représente une étape importante pour retrouver une vie normale. Jusqu'ici, seuls les adultes pouvaient se faire vacciner, mais à présent les jeunes de 12 à 15 ans sont aussi admis à la vaccination. Les chapitres suivants contiennent de nombreuses informations à ce sujet. Fais-toi ta propre opinion et décide si tu souhaites te faire vacciner.

La vaccination est-elle sûre et efficace ?

Oui, l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic a contrôlé scrupuleusement le vaccin contre le COVID-19. Les études ont été réalisées dans différentes tranches d'âge, également pour les jeunes. Comme le vaccin est sûr et efficace, il est autorisé en Suisse. De nombreux adultes ont déjà été vaccinés dans le monde entier, mais pas encore beaucoup de jeunes. Des investigations supplémentaires sont en cours pour en savoir plus sur la vaccination et ses effets chez les jeunes.

Pour qui et pourquoi la vaccination est-elle utile ?

- La vaccination empêche de tomber gravement malade après avoir été en contact avec le virus. Elle protège aussi contre d'autres problèmes de santé qui peuvent apparaître en cas d'infection au coronavirus. Dans ton groupe d'âge, de tels problèmes sont très rares.

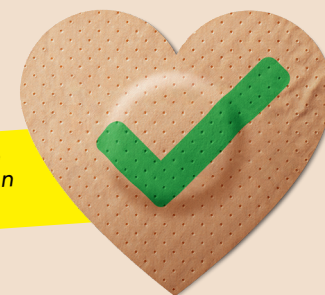


- En raison des nombreuses rencontres à l'école et pendant les loisirs, tu risques davantage d'être en contact avec une personne porteuse du virus. Après la vaccination, la quarantaine n'est plus obligatoire après un tel contact. Une infection est alors peu probable et il n'est donc plus nécessaire de s'isoler.
- Les personnes vaccinées transmettent moins le virus.

La vaccination est conseillée aux adultes. Désormais, tu as également la possibilité de te faire vacciner si tu veux te protéger.

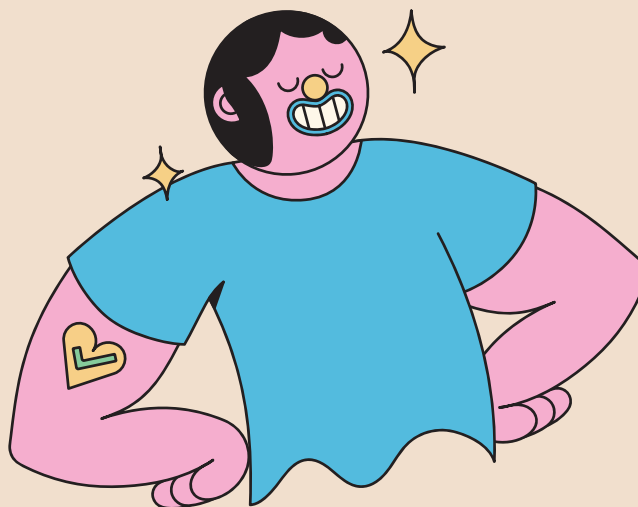
La vaccination est particulièrement utile si tu souffres d'une maladie chronique. Mais également si tu vis avec une personne dont le système immunitaire est affaibli, par exemple en raison d'une maladie ou d'un traitement.

ofsp-coronavirus.ch/vaccination
Infoline nationale sur la vaccination
COVID-19 : 0800 88 66 44



Fais-toi ta propre opinion

De nombreuses informations inexactes ou fausses sur la vaccination contre le COVID-19 circulent sur Internet et sur les réseaux sociaux. Toutes les informations importantes de l'Office fédéral de la santé publique à ce sujet se trouvent sur ofsp-coronavirus.ch/vaccination. En cas de doute, parle à tes parents, à d'autres personnes de confiance, à des professionnels de la santé ou renseigne-toi en appelant l'infoline.



Ta propre décision compte

La vaccination est volontaire. Il y a des raisons pour et contre la vaccination. Étudie-les soigneusement pour faire ta propre « analyse bénéfice-risque ». En d'autres termes, réfléchis au sens de la vaccination pour toi en répondant aux questions suivantes : Quelle est ma situation ? Quel est mon état de santé ? Comment se portent les personnes autour de moi ? Quelle est ma situation à l'école ou au travail ?

Informe-toi soigneusement et parle à d'autres personnes, à tes parents par exemple, afin de décider avec eux ou toi-même si tu souhaites te faire vacciner. Si la décision n'est pas claire, tu peux attendre.



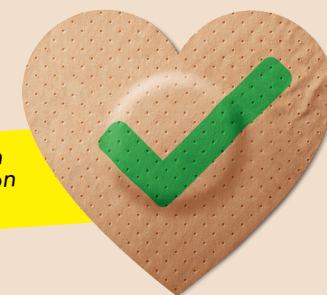
Au fait, qu'est-ce qu'un vaccin ?

Les vaccins protègent contre de nombreuses maladies qui peuvent avoir de graves conséquences sur la santé. En imitant une infection, ils aident l'organisme à se défendre contre des virus et des bactéries sans pour autant rendre malade. Tu as probablement déjà reçu des vaccins contre différentes maladies pendant ton enfance ou même récemment.

Où et quand puis-je me faire vacciner ?

Le site Internet ou l'infoline de ton canton indique où et quand tu peux te faire vacciner dans ta région. Tu peux également te renseigner auprès de ton médecin ou dans une pharmacie.

ofsp-coronavirus.ch/vaccination
Infoline nationale sur la vaccination
COVID-19 : 0800 88 66 44



Comment se déroule la vaccination ?

Une piqûre dans le bras et un sparadrap, et le tour est joué. Après quatre semaines environ, une deuxième dose de vaccin sera nécessaire pour bénéficier de la meilleure protection possible contre le virus.

Comment me sentirai-je après la vaccination ?

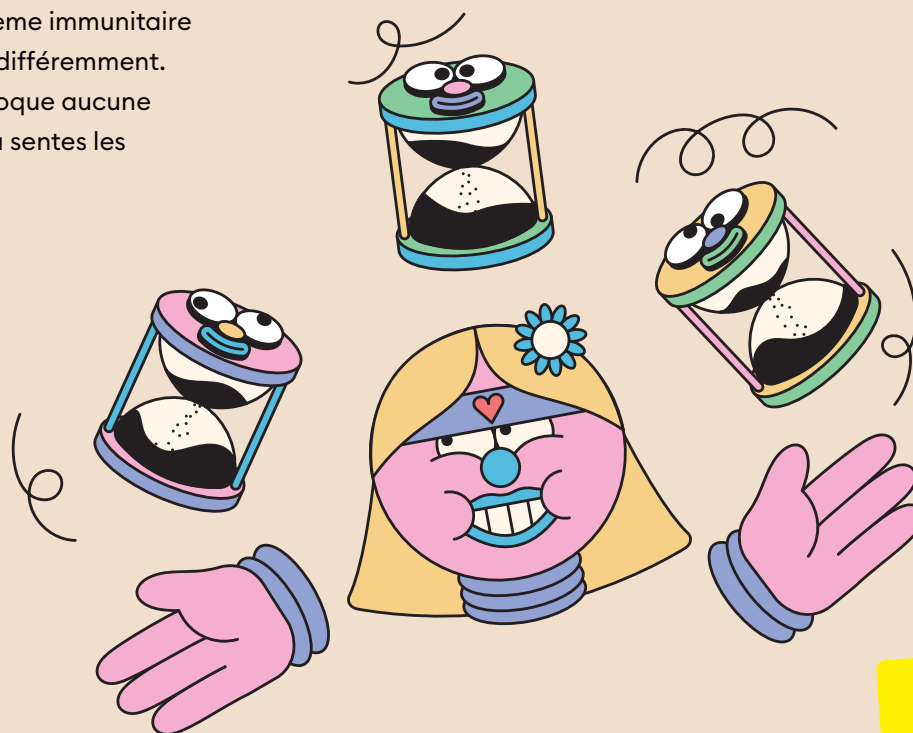
Après la vaccination, l'organisme développe une protection contre le coronavirus et le système immunitaire est très actif. Chaque personne réagit différemment. Chez certaines, la vaccination ne provoque aucune réaction, mais il est très possible que tu sentes les réactions de ton corps.

Les réactions les plus fréquentes sont :

- des douleurs ou des rougeurs au point d'injection
- des maux de tête
- de la fatigue
- des douleurs musculaires et articulaires
- une sensation de fièvre, de la fièvre ou des frissons

Pour les jeunes en bonne santé, ces réactions sont désagréables, mais elles ne sont pas dangereuses. Il n'y a pas de quoi s'inquiéter, elles devraient rapidement disparaître. Il vaut mieux rester plutôt tranquille pendant les deux jours qui suivent la vaccination et écouter son corps : ne force pas trop si tu ressens de la fatigue.

Si les réactions n'ont pas disparu au bout de quelques jours, parles-en à ton médecin.



Pendant combien de temps la vaccination me protégera-t-elle ?

Les spécialistes sont en train d'étudier cette question. Les recherches actuelles montrent que la protection contre la maladie dure au moins douze mois – même plus longtemps que chez les personnes qui ont déjà eu le COVID-19. Pour le moment, rien n'indique que la protection contre des formes graves diminue beaucoup par la suite. Toutefois, il se peut qu'une vaccination de rappel soit nécessaire plus tard.

ofsp-coronavirus.ch/vaccination
Infoline nationale sur la vaccination
COVID-19 : 0800 88 66 44

